

L'enquête « Résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées »

Objectif

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les conditions d'entrée et de vie des résidents des établissements pour personnes âgées et d'apprécier la qualité de leur prise en charge via la parole des personnes concernées¹. Le questionnement de l'enquête s'est donc tout d'abord attaché à décrire la transition domicile - établissement : de la situation des personnes juste avant leur entrée en institution notamment en matière d'aide à domicile, à leurs conditions d'accueil et leurs premiers jours dans l'établissement. L'essentiel des questions visait ensuite à retracer la vie quotidienne en établissement (les soins, les activités, la restauration...) et à recueillir l'avis des personnes sur les différents type de prestations délivrées et sur les conditions de vie en général. Quelques questions destinées à cerner le coût de la vie en établissement ont également été posées. Cette enquête complète le dispositif d'observation de la Drees sur l'activité, le personnel et la clientèle des institutions pour personnes âgées dont l'enquête administrative quadriennale auprès des responsables d'établissements d'hébergements pour personnes âgées constitue la principale source d'information ; la dernière en date (dite « EHPA2007 ») décrivant leur situation en décembre 2007.

Champ

L'enquête « Résidents des EHPA » a été menée par la Drees au deuxième trimestre 2007 auprès d'un échantillon représentatif au niveau national des personnes vivant en France Métropolitaine, en logement-foyer, en maison de retraite ou en unité de soins de longue durée (USLD), que ces établissements aient ou non signé une convention tripartite avec le conseil général et l'assurance maladie leur conférant le statut d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La part de ces établissements devenus ou en passe de devenir, au moment de l'enquête, des EHPAD est cependant importante : fin 2007, près de 90% des maisons de retraite étaient des EHPAD, de même que 74% des USLD mais seulement 16% des logements-foyers². Compte tenu de leurs spécificités et de leur petit nombre, les établissements accueillant moins de 10 personnes, les établissements expérimentaux et les établissements d'hébergement temporaire ont été exclus du champ de l'enquête.

Protocole

La DREES a d'abord sélectionné un échantillon d'établissements d'hébergement pour personnes âgées où ensuite, dans chacun d'entre eux, 8 résidents ont été tirés au sort pour participer à l'enquête. Le tirage au sort des résidents a été effectué, selon une méthode établie par la Drees assurant un tirage aléatoire des résidents par les enquêteurs³ au sein de chaque établissement ayant accepté de participer à l'enquête (voir encadré « protocole de l'enquête »). Les responsables ou les soignants des établissements ont ensuite répondu à une série de questions (dites de « cadrage ») sur chaque résident sélectionné et notamment sur leurs capacités à effectuer les actes de la vie quotidienne (variables discriminantes de la grille AGGIR – voir annexe 2) et leur faculté à communiquer avec autrui (problèmes

¹ Une enquête du même type a été réalisée par la DREES en 2000

² Voir ER 689-mai 2009 - Julie Prévot

³ Le terrain de l'enquête (face à face et téléphone) a été réalisé par la société TNS Sofres

d'expression orale, d'audition, troubles de la conscience ...) afin de déterminer de façon automatique s'ils pouvaient répondre à l'enquête⁴. Cependant afin de recueillir la parole directe du plus grand nombre de résidents, il était toutefois demandé ensuite au soignant son avis quant à ce résultat, ce qui a permis d'augmenter de 20% le nombre de résidents pouvant être interrogés⁵. Les responsables ou les soignants ont fourni également les coordonnées d'une personne proche du résident (« personne qui connaît bien le résident, qui a de bonnes relations avec lui, et lui rend visite régulièrement ») afin de pouvoir lui demander de participer elle aussi à l'enquête. Le protocole de l'enquête a prévu en effet d'interroger quand c'était possible, à la fois le résident et un de ses proches de façon à recueillir des informations sur l'ensemble des résidents, y compris ceux ne pouvant répondre à une enquête tout en sachant que les réponses des proches ne peuvent se substituer totalement à la parole des résidents. Par ailleurs, l'interrogation d'un proche a été conduite même lorsque le résident était interviewé, ce qui permet dans ces cas, d'avoir une double information et de pouvoir mesurer les écarts de réponse entre les résidents et leurs proches.

Deux types d'interviews ont donc été réalisés, des interviews en face-à-face auprès des résidents et des interviews téléphoniques avec des proches de ces mêmes résidents, sur la base de questionnaires assez similaires. Par ailleurs, les responsables d'établissements ont, en plus des données de cadrage sur les résidents tirés au sort, renseigné un questionnaire décrivant les caractéristiques générales de leur établissement afin de prendre en compte le cadre de vie des résidents lors de l'analyse des réponses de ceux-ci et de celles de leur proche.

Représentativité et caractéristiques de l'échantillon de personnes âgées interrogées

433 des 800 établissements contactés pour participer à l'enquête ont répondu positivement, soit un taux de participation de 54 %.

3 464 résidents ont été sélectionnés. Parmi eux, 2 023 résidents (58 %, voir tableau 1) ont été considérés comme pouvant répondre à l'enquête et 1 802 résidents ont été interviewés soit 89% des résidents d'entre eux.

2 847 résidents (82 % des sélectionnés) ont un proche connu du responsable de l'établissement ou du soignant. 2 067 proches ont été interviewés, soit 73% d'entre eux.

⁴ Un résident est considéré pouvant répondre à l'enquête, d'une part s'il se comporte et communique de façon totalement cohérente (évalué en A à la variable Cohérence) ou s'il s'oriente parfaitement dans le temps et l'espace (évalué en A à la variable Orientation) ou s'il se comporte, communique et s'oriente dans le temps et l'espace au moins partiellement (évalué en B à la variable Cohérence et en B à la variable Orientation) et d'autre part, s'il ne présente aucun trouble majeur du langage, de l'élocution, de l'audition, de la communication et n'a pas de grande difficulté pour parler ou comprendre le français et n'est pas en fin de vie ni ne souffre d'une infection intercurrente aiguë.

⁵ Les responsables d'établissements ont ainsi indiqué que 386 des 1 715 résidents considérés de façon automatique comme ne pouvant pas répondre à l'enquête pouvaient le faire et, à l'inverse, expliqués que 78 résidents n'étaient pas en état d'y répondre.

Tableau 1 – caractéristiques des résidents sélectionnés et taux de réponse à l'enquête par type d'EHPA

	Résidents sélectionnés		Résidents pouvant répondre		Résidents ayant un proche	
	Nombre	Répartition	% des résidents	taux de réponse	% des résidents	taux de réponse
1 USLD	360	10%	35%	84%	82%	73%
2 Maison de retraite de 10 à 49 places	184	5%	51%	90%	83%	78%
3 Maison de retraite de 50 à 79 places	720	21%	58%	90%	84%	70%
4 Maison de retraite de 80 places ou plus	1496	43%	56%	87%	81%	73%
5 Logement foyer de 10 à 49 places	192	6%	85%	93%	83%	63%
6 Logement foyer de 50 places ou plus	512	15%	86%	93%	83%	72%
Ensemble	3 464	100%	58%	89%	82%	73%

La sélection des 800 établissements de départ a été stratifiée en fonction de la catégorie et la capacité d'hébergement des établissements répertoriés dans FINESS en décembre 2006⁶. Au final, les refus de participation des établissements étant distribués de façon quasi-identique dans toutes les strates, la répartition dans les strates des 3 464 individus tirés au sort s'écarte peu de celle des capacités exhaustives. Le redressement de la non-réponse des établissements n'a donc pas accru les écarts entre les poids affectés initialement à chaque résident tiré au sort. Les redressements de la non-réponse, celle d'une part des résidents et celle d'autre part des proches ont ensuite été effectués par calage sur marge en référence aux totaux par strates, respectivement, du nombre de résidents pouvant répondre et du nombre de résidents ayant un proche. Compte tenu d'un taux d'occupation des capacités offertes de l'ordre de 97%⁷, on estime ainsi que les 3 464 résidents concernés par l'enquête sont représentatifs d'environ de 652 000 personnes âgées accueillies en établissements fin mars 2007. Aucun redressement complémentaire n'a été effectué avant d'exploiter les données.

Les répartitions du nombre de résidents estimé selon la catégorie, la taille et le statut des établissements et selon le sexe, l'âge, le GIR et l'ancienneté du résident dans l'établissement ont été comparées à celles de l'enquête structurelle exhaustive réalisée fin 2007 (EHPA2007). Cette confrontation montre que l'échantillon de personnes âgées sélectionné est représentatif de l'ensemble des personnes âgées en institution en regard des informations disponibles. Globalement, les caractéristiques des résidents sont proches de celles observées sur les personnes hébergées au 31/12/2007 lors de l'enquête EHPA 2007. Cependant, le pourcentage de résidents en EHPAD est globalement plus élevé dans l'enquête EHPA 2007 qui s'est déroulée au 1^{er} semestre 2008 que dans l'enquête résidents qui a eu lieu entre mars et juin 2007 soit près d'un an plus tôt, puisqu'un certain nombre d'établissements n'étaient alors pas encore répertoriés comme signataires d'une convention tripartite (voir tableau 2). On note par contre une surreprésentation dans l'enquête résidents des résidents hébergés en logement-foyer EHPAD (27% contre 19%). Les résidents des établissements de statut public sont également un peu plus représentés (63% contre 58%).

⁶ Les six strates définies sont les suivantes : 1 - les USLD, 2 - les maisons de retraite de 10 à 49 places, 3 - les maisons de retraite de 50 à 79 places, 4 - les maisons de retraite de 80 places ou plus, 5 - les logements-foyers de 10 à 49 places, 6 - les logements-foyers de 50 places ou plus.

⁷ Voir ER 689-mai 2009 - Julie Prévot

Tableau 2 - Répartition des résidents sélectionnés selon les caractéristiques des établissements les hébergeant

A Enquête résidents 2007

	par catégorie (%)	% d'EHPAD	Par statut (%)			par taille (%)			
			Public	privé non lucratif	privé lucratif	de 10 à 49	de 50 à 79	de 80 à 99	100 ou plus
USLD	11	57	94	6	0	15	19	11	55
Maison de retraite	71	85	52	30	18	11	34	28	27
Logement foyer	18	27	80	18	2	35	41	19	5
ensemble	100	68	63	24	12	17	34	24	25

Données redressées

B Enquête EHPA 2007

	par catégorie (%)	% d'EHPAD	Par statut (%)			par taille (%)			
			Public	privé non lucratif	privé lucratif	de 10 à 49	de 50 à 79	de 80 à 99	100 ou plus
USLD	10	74	91	8	1	14	23	17	46
Maison de retraite	69	93	49	29	22	12	30	27	31
Logement foyer	21	19	71	27	3	27	54	15	4
ensemble	100	75	58	26	16	15	34	24	27

Données calculées sur le champ de l'enquête résidents 2007

Note de lecture : 71% des résidents sélectionnés sont dans une maison de retraite : 85% d'entre eux, dans une maison de retraite EHPAD (et 15% dans une maison de retraite non-EHPAD), 52% dans une maison de retraite publique, 30% dans une maison de retraite de statut privé non lucratif et 18% dans une maison de retraite de statut privé lucratif

Les répartitions selon les caractéristiques individuelles des résidents (sexe, âge, degré de perte d'autonomie et ancienneté dans l'établissement) sont très proches (voir tableau 3), notamment pour les résidents hébergés en maison de retraite ; ces dernières accueillant près de 7 résidents sur dix.

Tableau 3 - Répartition des résidents selon leur sexe, GIR, âge et ancienneté dans l'établissement les hébergeant

A Enquête résidents 2007

	% de femmes	Répartition par GIR (%) (1)			Répartition par âge (%)				Répartition par ancienneté (%)			
		1 et 2	3 et 4	5 et 6	moins de 70 ans	de 70 à 79 ans	de 80 à 89 ans	90 ans ou plus	moins d 1an	de 1 à 3 ans	de 3 à 5 ans	5 ans ou plus
USLD	74	76	19	5	6	18	51	25	30	31	21	18
Maison de retraite	75	46	36	18	7	16	44	33	21	31	19	29
Logement foyer	77	13	27	60	7	21	50	22	15	25	18	42
ensemble	76	42	33	25	7	17	46	30	21	29	19	31

Données redressées

B Enquête EHPA 2007

	% de femmes	Répartition par GIR (%) (1)			Répartition par âge (%)				Répartition par ancienneté (%)			
		1 et 2	3 et 4	5 et 6	moins de 70 ans	de 70 à 79 ans	de 80 à 89 ans	90 ans ou plus	moins d 1an	de 1 à 3 ans	de 3 à 5 ans	5 ans ou plus
USLD	72	82	16	2	9	21	46	24	29	32	19	20
Maison de retraite	75	47	36	17	7	17	47	29	25	31	18	26
Logement foyer	77	10	24	66	9	23	50	18	18	24	18	40
ensemble	75	44	32	24	8	19	47	26	24	30	18	28

Données calculées sur le champ de l'enquête résidents 2007

(1) Lorsque le GIR est connu. Globalement, environ 4% des personnes ne sont pas évaluées en GIR, dont 10% en logement-foyer
 Note de lecture : 74% des résidents sélectionnés dans une USLD sont des femmes, 82% sont en GIR 1ou2, 24% ont 90 ans ou plus et 29% sont entrés dans l'USLD depuis moins d'un an

Les proches des résidents désignés par les responsables ou les soignants de l'établissement sont majoritairement des femmes (63%) dont la moitié est âgée de plus de 60 ans, 15% ayant plus de 70 ans. Ce sont soit, un de leurs enfants (cas largement majoritaire : 68%), une sœur ou un frère (7%), une belle-fille ou un gendre (3%) soit leur conjoint (3%). Il y a peu de petits enfants (2%) et dans 12% des cas il s'agit d'un autre membre de la famille et d'une autre personne dans les 4% restants.

Par construction, ce qui différencie fortement les résidents ne pouvant pas répondre à l'enquête des autres résidents est très lié à leur façon de se comporter, de communiquer et de se repérer dans le temps et l'espace. Ainsi, 76% (voir tableau 4) des personnes âgées considérées comme ne pouvant pas à répondre à l'enquête sont évaluées en GIR 1 ou 2 contre 18% des autres résidents. Ces personnes sont aussi un peu plus âgées (34% ont 90 ans ou plus contre 26% des autres), elles séjournent depuis un peu plus longtemps dans l'établissement (33% depuis 5 ans ou plus contre 29% des autres) et sont par ailleurs plus souvent sous tutelle (28% contre 14%). Les déclarations de leurs proches confirment qu'elles ont plus souvent que les autres résidents perdu de leur autonomie pour accomplir les actes de la vie quotidienne (elles ne sont que 47% à manger sans aucune aide et 9% à faire seules leur toilette contre respectivement 86% et 43% des autres résidents, voir tableau 5) et qu'elles ne sont souvent pas en état de communiquer (59% des proches disent n'avoir aucune communication avec le résident qu'ils visitent). En outre, leur état de santé général, compte tenu de leur âge, est également perçu par leurs proches comme moins bon : 32 % sont jugées en bonne ou très bonne santé contre 51% des autres résidents. En conséquence, elles sont aussi socialement plus isolées : 21% sortent de l'établissement pour aller, au moins occasionnellement, dans leur famille et 44% participent, au moins de temps en temps, aux activités de groupe (contre respectivement 52% et 70% des résidents pouvant répondre). Cependant, leurs proches pensent, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, qu'elles se sont fait des amis parmi les résidents.

Tableau 4 - Répartition des résidents selon leur sexe, GIR, âge et ancienneté dans l'établissement les hébergeant en fonction de leur aptitude à répondre à l'enquête

Enquête résidents 2007

	% de femmes	Répartition par GIR (%) (1)			Répartition par âge (%)				Répartition par ancienneté (%)			
		1 et 2	3 et 4	5 et 6	moins de 70 ans	de 70 à 79 ans	de 80 à 89 ans	90 ans ou plus	moins d 1an	de 1 à 3 ans	de 3 à 5 ans	5 ans ou plus
Rés. pouvant répondre	74	18	42	40	7	18	49	26	22	30	19	29
Rés. ne pouvant pas répondre	77	76	20	4	6	17	43	34	19	28	20	33

Données redressées

(1) Lorsque le GIR est connu. Globalement, environ 4% des personnes ne sont pas évaluées en GIR, dont 10% en logement-foyer

Note de lecture : 74% des résidents sélectionnés et considérés comme pouvant répondre à l'enquête sont des femmes, 18% sont en GIR 1 ou 2, 26% ont 90 ans ou plus et 22% sont entrés en EHPA depuis moins d'un an.

**Tableau 5 –
Enquête résidents 2007 - renseignements fournis par les proches des résidents**

	Mange sans aucune aide	Fait sa toilette sans aucune aide	Se déplace seul dans l'établissement	Bon ou très bon état de santé	Communique avec son proche (souvent ou de temps en temps)	Va dans sa famille (régulièrement ou occasionnellement)	S'est fait des amis dans l'établissement	Participe aux activités de groupe (régulièrement ou occasionnellement)
Rés. pouvant répondre	86%	43%	72%	51%	90%	52%	83%	70%
Rés. ne pouvant pas répondre	47%	9%	37%	32%	41%	21%	55%	44%

Données redressées

Note de lecture : Selon les proches des résidents, 85% des résidents sélectionnés et considérés comme pouvant répondre à l'enquête mangent sans aucune aide, contre 47% des résidents sélectionnés et considérés comme ne pouvant pas répondre à l'enquête

Les données disponibles :

Les données de l'enquête sont présentées dans 4 fichiers SAS correspondant aux quatre types de questionnement :

- un fichier GEST qui rassemble les données caractéristiques des établissements recueillies auprès des gestionnaires des établissements. Ce fichier permet de préciser le contexte de l'établissement où sont accueillis les résidents, il doit être utilisé en complément aux données contenues dans les 3 fichiers suivants où figurent les données concernant les résidents.
- un fichier Cadrage qui rassemble les données sur tous les résidents sélectionnés recueillies auprès des responsables et des soignants des établissements.
- un fichier RESID qui rassemble les données recueillies auprès des résidents eux-mêmes.
- un fichier PROCHE qui rassemble les données recueillies auprès des proches des résidents.

Le contenu des ces fichiers : les variables, le libellé de chaque question et les modalités de réponse figurent dans quatre documents :

- Dico des codes_gestionnaire,
- Dico des codes_dcadrage,
- Dico des codes_resident,
- Dico des codes_proche.

La nomenclature des pays est présentée à la fin de ce document.

Les modèles des 4 questionnaires de l'enquête sont également fournis

Un autre fichier SAS : PDRESPRO est également fourni, il donne la pondération à affecter à l'enregistrement rapprochant les réponses du résident et celles de son proche via les fichiers RESID et PROCHE quand les deux existent de façon à être représentatif de la population des résidents pouvant répondre à l'enquête et ayant un proche.

Le tableau suivant retrace les données pondérées agrégées relatives aux 3 fichiers décrivant les résidents pouvant être étudiés par l'enquête (CADRAGE, RESID et PROCHE) ainsi que celles issues du rapprochement des données de RESID et de PROCHE.

Les données pondérées

Table Cadrage données pondérées par "poids": représentatif de tous les résidents

ensemble 672 240								
pouvant répondre 397 196						ne pouvant pas répondre 275 044		
résident rep 355 321			résident nonrep 41 875			proche existe 225 300		proche nonexiste 49 744
proche existe 299 915		proche nonexiste 55 406	proche existe 27 573		proche nonexiste 14 302	proche rep 161 894	proche nonrep 63 406	proche nonexiste 49 744
proche rep 220 105	proche nonrep 79 810	55 406	proche rep 17 747	proche nonrep 9 826	14 302			
résident et proche 220 105	résident seul 79 810	rien 55 406	proche seul 17 747	rien 9 826	rien 14 302	proche seul 161 894	rien 63 406	rien 49 744

Table Resid données pondérées par "pdresid" : représentatif des résidents pouvant répondre

ensemble 397 196								
pouvant répondre 397 196						ne pouvant pas répondre 0		
résident rep 397 196			résident nonrep 0			proche existe 0		proche nonexiste 0
proche existe 334 749		proche nonexiste 62 447	proche existe 0		proche nonexiste 0	proche rep 0	proche nonrep 0	proche nonexiste 0
proche rep 245 923	proche nonrep 88 826	62 447	proche rep 0	proche nonrep 0	0			
résident et proche 245 923	résident seul 88 826	rien 62 447	proche seul 0	rien 0	rien 0	proche seul 0	rien 0	rien 0

Table Proche données pondérées par "pdpro" : représentatif de tous les résidents ayant un proche

ensemble 552 524								
pouvant répondre 327 224						ne pouvant pas répondre 225 300		
résident rep 299 651			résident nonrep 27 573			proche existe 225 300		proche nonexiste 0
proche existe 299 651		proche nonexiste 0	proche existe 27 573		proche nonexiste 0	proche rep 225 300	proche nonrep 0	proche nonexiste 0
proche rep 299 651	proche nonrep 0	0	proche rep 27 573	proche nonrep 0	0			
résident et proche 299 651	résident seul 0	rien 0	proche seul 27 573	rien 0	rien 0	proche seul 225 300	rien 0	rien 0

Croisement des tables Resid et Proche, données pondérées par "pdrespro" : représentatif des résidents pouvant répondre et ayant un proche

ensemble 327 224								
pouvant répondre 327 224						ne pouvant pas répondre 0		
résident rep 327 224			résident nonrep 0			proche existe 0		proche nonexiste 0
proche existe 327 224		proche nonexiste 0	proche existe 0		proche nonexiste 0	proche rep 0	proche nonrep 0	proche nonexiste 0
proche rep 327 224	proche nonrep 0	0	proche rep 0	proche nonrep 0	0			
résident et proche 327 224	résident seul 0	rien 0	proche seul 0	rien 0	rien 0	proche seul 0	rien 0	rien 0

Encadré : Protocole de l'enquête auprès des résidents en EHPA

Accord du responsable d'établissement pour participer à l'enquête

- Tirage aléatoire par l'enquêteur sur place de 8 résidents au sein de chaque établissement
- Recueil auprès du gestionnaire d'établissement et du personnel soignant des « **Données de cadrage** » concernant **chacun des résidents tirés au sort** afin notamment de déterminer leur **capacité** à répondre, l'existence éventuelle d'un tuteur, et d'identifier un proche du résident pouvant décrire l'entrée du résident dans l'établissement et ses conditions de vie dans celui-ci.

Remise au responsable d'établissement du
« **Questionnaire établissement** »
à retourner directement à la Drees

Envoi d'une lettre-avis au "proche" s'il existe
Envoi d'une lettre avis au tuteur s'il existe

Résident ne pouvant pas répondre

Résident pouvant répondre

Le résident refuse l'interview (ou son tuteur s'y oppose, s'il existe)

Le résident accepte l'interview (et son tuteur ne s'y oppose pas, s'il existe)

Le proche refuse l'interview ou absence de proche

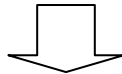
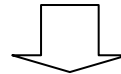
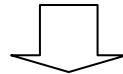
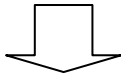
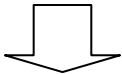
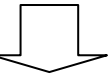
Le proche accepte l'interview

Le proche refuse l'interview ou le résident refuse que son proche soit interviewé ou absence de proche

Le proche accepte l'interview et le résident ne s'oppose pas à l'interview de son proche

Le proche refuse l'interview ou le résident refuse que son proche soit interviewé ou absence de proche

Le proche accepte l'interview et le résident ne s'oppose pas à l'interview de son proche



Aucune Interview

Interview du proche

Aucune Interview

Interview du proche

Interview du résident

Interviews du résident et du proche

Codes PAYS de naissance ou de domiciliation
--

001	FRANCE
002	BELGIQUE
003	PAYS-BAS
004	ALLEMAGNE
005	ITALIE
006	ROYAUME-UNI
007	IRLANDE
008	DANEMARK
009	GRECE
010	PORTUGAL
011	ESPAGNE
012	LUXEMBOURG
021	ILES CANARIES
022	CEUTA ET MELILLA
024	ISLANDE
028	NORVEGE
030	SUEDE
032	FINLANDE
036	SUISSE
038	AUTRICHE
041	ILES FEROE
043	ANDORRE
044	GIBRALTAR
045	CITE DU VATICAN
046	MALTE
052	TURQUIE
053	ESTONIE
054	LETTONIE
055	LITUANIE
060	POLOGNE
061	REPUBLIQUE TCHEQUE
063	SLOVAQUIE
064	HONGRIE
066	ROUMANIE
068	BULGARIE
070	ALBANIE
072	UKRAINE
073	BELARUS
074	MOLDOVA
075	RUSSIE
076	GEORGIE
077	ARMENIE
078	AZERBAIDJAN
079	KAZAKHSTAN
080	TURKMENISTAN
081	OUZBEKISTAN
082	TADJIKISTAN
083	KIRGHIZSTAN
091	SLOVENIE
092	CROATIE

093	BOSNIE-HERZEGOVINE
094	SERBIE ET MONTENEGRO
096	MACEDOINE
204	MAROC
208	ALGERIE
212	TUNISIE
216	LIBYE
220	EGYPTE
224	SOUDAN
228	MAURITANIE
232	MALI
236	BURKINA FASO
240	NIGER
244	TCHAD
247	CAP-VERT
248	SENEGAL
252	GAMBIE
257	GUINEE-BISSAU
260	GUINEE
264	SIERRA LEONE
268	LIBERIA
272	COTE-D'IVOIRE
276	GHANA
280	TOGO
284	BENIN
288	NIGERIA
302	CAMEROUN
306	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
310	GUINEE EQUATORIALE
311	SAO TOME ET PRINCE
314	GABON
318	CONGO
322	ZAIRE
324	RWANDA
328	BURUNDI
330	ANGOLA
334	ETHIOPIE
338	DJIBOUTI
342	SOMALIE
346	KENYA
350	OUGANDA
352	TANZANIE
355	SEYCHELLES
366	MOZAMBIQUE
370	MADAGASCAR
372	REUNION
373	MAURICE
375	COMORES
377	MAYOTTE
378	ZAMBIE
382	ZIMBABWE
386	MALAWI
388	AFRIQUE DU SUD
389	NAMIBIE

391	BOTSWANA
393	SWAZILAND
395	LESOTHO
400	ETATS-UNIS D'AMERIQUE
404	CANADA
406	GROENLAND
412	MEXIQUE
413	BERMUDES
416	GUATEMALA
421	BELIZE
424	HONDURAS
428	EL SALVADOR
432	NICARAGUA
436	COSTA RICA
442	PANAMA
448	CUBA
452	HAITI
453	BAHAMAS
454	ILES TURKS ET CAICOS
456	REPUBLIQUE DOMINICAINE
457	ILES VIERGES DES ETATS-UNIS
458	GUADELOUPE
459	ANTIGUA ET BARBUDA
460	DOMINIQUE
461	ILES VIERGES BRITANNIQUES
462	MARTINIQUE
463	ILES CAYMAN
464	JAMAIQUE
465	SAINTE-LUCIE
467	SAINT-VINCENT
469	BARBADE
472	TRINITE ET TOBAGO
473	GRENADE
474	ARUBA
478	ANTILLES NEERLANDAISES
480	COLOMBIE
484	VENEZUELA
488	GUYANA
492	SURINAM
496	GUYANE FRANÇAISE
500	EQUATEUR
504	PEROU
508	BRESIL
512	CHILI
516	BOLIVIE
520	PARAGUAY
524	URUGUAY
528	ARGENTINE
529	ILES FALKLAND
600	CHYPRE
604	LIBAN
608	SYRIE
612	IRAK
616	IRAN

624	ISRAEL
628	JORDANIE
632	ARABIE SAOUDITE
636	KOWEIT
640	BAHREIN
644	QATAR
647	EMIRATS ARABES UNIS
649	OMAN
653	YEMEN
660	AFGHANISTAN
662	PAKISTAN
664	INDE
666	BANGLADESH
667	MALDIVES
669	SRI LANKA
672	NEPAL
675	BHOUTAN
676	MYANMAR
680	THAILANDE
684	LAOS
690	VIET-NAM
696	CAMBODGE
700	INDONESIE
701	MALAYSIA
703	BRUNEI
706	SINGAPOUR
708	PHILIPPINES
716	MONGOLIE
720	CHINE
724	COREE DU NORD
728	COREE DU SUD
732	JAPON
736	TAI-WAN
740	HONG-KONG
743	MACAO
800	AUSTRALIE
801	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
802	OCEANIE AUSTRALIENNE
803	NAURU
804	NOUVELLE-ZELANDE
806	ILES SALOMON
810	OCEANIE AMERICAINE
811	WALLIS ET FUTUNA
812	KIRIBATI
813	PITCAIRN
814	OCEANIE NEO-ZELANDAISE
815	FIDJI
816	VANUATU
817	TONGA
819	SAMOA OCCIDENTALES
823	MICRONESIE
824	ILES MARSHALL

YYY Non réponse - sait pas